



Rhône-Alpes Région



## PRIORITES THEMATIQUES PSDR 4 RHONE-ALPES

### Préambule

Ces priorités thématiques ont été discutées par les Comités de pilotage du programme PSDR4 Rhône-Alpes et du dispositif RID Rhône-Alpes (Recherche-Innovation-Développement). Les orientations et les contenus de chacune de ces priorités thématiques ont été nourris par les propositions du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes (PDR-RA) dans le cadre du FEADER 2014-2020, le Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD) définissant les orientations stratégiques de l'Etat en région, et le Livre Blanc de la R&D agricole en Rhône-Alpes produit par la Chambre régionale d'agriculture.

**En Rhône-Alpes, les projets PSDR4 seront aussi des groupes opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI pour la productivité et le développement durable de l'agriculture) – voir document Cahier des charges. Ils devront contribuer à l'innovation dans les champs prioritaires du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes : valorisation des bio-ressources régionales dans le secteur de l'agriculture et de la forêt ; relocalisation et territorialisation des activités économiques ; anticipation du changement climatique dans les systèmes de production ; vitalité des territoires ruraux et périurbains.**

*Dans ce cadre, les priorités de Rhône-Alpes concernent les thématiques nationales PSDR n° 2, 3, 4 et 5 :*

- **Ecologisation de l'agriculture et changement global (thématique PSDR N°2)**
- **Autonomie territoriale et développement agricole (thématique PSDR N°3)**
- **Innovations au service des hommes, des filières et des territoires (thématique PSDR N°4)**
- **Développement territorial, relations ville/campagne et stratégies d'attractivité des territoires (thématique PSDR N°5)**

Dans ce document, la déclinaison des thématiques en Rhône-Alpes est présentée selon 3 axes structurants :

- Axe régional 1 : Adaptations et innovations des systèmes de production agricoles et forestiers
- Axe régional 2 : Adaptations et innovations des systèmes agro-alimentaires et de la filière Bois-Forêt
- Axe régional 3 : Développement et innovation territoriale

## **Axe régional 1 : Adaptations et innovations des systèmes de production agricoles et forestiers**

### **Contexte**

L'agriculture et la forêt de Rhône-Alpes évoluent dans un contexte régional marqué à la fois par des dynamiques urbaines et périurbaines omniprésentes (97% de la population localisée dans un espace sous l'influence d'un pôle urbain) et par une abondance de milieux naturels porteurs d'enjeux environnementaux remarquables en matière d'eau, de biodiversité, de paysages (3 parcs naturels nationaux, 6 parcs naturels régionaux, nombreuses zones sous protection environnementale...). Ce contexte est générateur de fortes pressions et de fortes attentes sur la forêt et l'agriculture qui recouvrent respectivement 36% et 32% du territoire.

La forêt rhônalpine se partage entre le domaine privé et le domaine public. Le premier, qui couvre les trois quarts de la surface totale, appartient à une multitude de petits propriétaires ; le second relève de l'Etat et des collectivités territoriales.

L'agriculture régionale se caractérise par une grande diversité de productions : Rhône-Alpes est la première région agricole en nombre de productions, avec 9 OTEX ayant un poids économique significatif, supérieur à 5% du potentiel économique régional agricole. Les exploitations rhônalpines restent plus petites que la moyenne nationale avec un poids important des zones de montagne. Beaucoup d'entre elles ont développé des stratégies de valorisation de la qualité : Rhône-Alpes est la première région française pour le nombre de signes d'identification de la qualité et de l'origine (AOC/AOP, IGP... hors signes viticoles) et le nombre d'exploitations certifiées en agriculture biologique. Pour autant, la région recouvre aussi un grand nombre d'exploitations connectées sur des marchés non spécifiques (lait, viande, grandes cultures, fruits...).

Les problèmes de compétitivité, la pression sur les ressources et l'évolution du contexte global fragilisent cette économie et la rendent plus vulnérable vis-à-vis des aléas : volatilité des prix, prix de l'énergie et des intrants, changement climatique déjà avéré sur une partie de la région avec une remontée de l'influence méditerranéenne... L'enjeu est donc de faire évoluer l'activité pour la rendre à la fois plus compétitive, plus autonome et résiliente face aux aléas, tout en optimisant la gestion et la valorisation des ressources (eau, biodiversité, foncier ...), avec un développement en phase avec les attentes des territoires.

### **Les thématiques de recherche**

Pour ce qui concerne le questionnement posé à la recherche, l'évolution des systèmes de production rhônalpins, traduite en termes d'adaptations, de ruptures ou d'innovations, sera raisonnée selon trois grands objectifs : **le développement de l'agroécologie et la valorisation des services écosystémiques par les activités agricoles et forestières, l'atténuation de l'impact et l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, le renforcement de l'autonomie protéique et énergétique de l'agriculture régionale.**

### ***ÉCOLOGISATION DE L'AGRICULTURE ET CHANGEMENT GLOBAL (THEMATIQUE NATIONALE PSDR N°2)***

#### **➤ 21. Valorisation des services écosystémiques et transition agroécologique**

Un premier objectif dans la mise en œuvre des adaptations et des innovations des systèmes de production concerne la **valorisation des services écosystémiques** par les activités agricoles et forestières, avec leurs différentes déclinaisons : entretien des fonctionnalités (cycles CNP, activités des sols...), approvisionnement (alimentation, eau, biomasse, fibres, énergie...), régulation (climat, épuration des eaux, régulation des maladies...), services culturels (aménités environnementales, activités récréatives...).

L'intérêt, l'activation et la valorisation des services écosystémiques seront considérés dans le cadre du développement de modes de production agricoles et forestiers innovants relevant de **l'agro-écologie et de l'agroforesterie** (réduction des intrants, valorisation des auxiliaires, protection de ressources, valorisation de la biodiversité fonctionnelle et de la qualité biologique des sols...).

Les analyses de la **transition agroécologique** tiendront compte de la diversité des agricultures rhônalpines. Elles se feront en intégrant les deux différents niveaux d'organisation que sont l'échelle des systèmes d'exploitation et l'échelle des territoires.

A l'échelle des **systèmes d'exploitation**, il s'agit de la conception, de l'expérimentation et de l'évaluation de systèmes de production plus écologiquement intensifs, plus flexibles et résilients par rapport aux aléas (climatiques, économiques, financiers). On considérera d'une part, les performances productives, économiques, sociales et environnementales et d'autre part, le renforcement de l'autonomie des systèmes d'exploitation. A cette échelle, on portera également une grande attention à l'analyse de pratiques ou de systèmes innovants singuliers et aux conditions de leur généralisation à plus grande échelle.

A l'**échelle territoriale**, on abordera la question des infrastructures écologiques ou agro-écologiques et de leur gestion (zones humides, haies...) ainsi que la question des stratégies complémentaires inter-exploitations, voire inter-territoriales, pour une meilleure gestion et valorisation des ressources (eau, énergie, intrants, matières organiques, flore mellifère...).

La question de l'**accompagnement** de cette transition agro-écologique est également posée. Elle concerne la connaissance des potentiels de développement, l'identification des conditions de mise en œuvre et de réussite des changements et des innovations, l'organisation des expérimentations et de la production de connaissances, avec une vigilance particulière sur la gestion du risque dans les systèmes d'exploitation. L'identification des freins à la mise en œuvre des nouvelles pratiques, la définition des éléments de contexte favorables aux changements (technique, économique, politique...) et au « déverrouillage » des modèles de production actuels sont partie intégrante de la problématique de l'accompagnement.

Enfin, l'activation et la valorisation des services écosystémiques seront également abordées sous l'angle de leur rémunération, des paiements des services environnementaux (PSE) et de leur intégration dans les Mesures Agri-environnementales. Comment construire une offre ? Comment développer des produits et des filières intégrant la rémunération des biens publics environnementaux fournis ? Comment valoriser ces services et auprès de qui ? Avec quels modes de contractualisation ?...

## ➤ **22. Atténuation de l'impact et adaptation de l'agriculture au changement climatique**

Un deuxième élément de contexte dans la mise en œuvre des adaptations et des innovations des systèmes de production agricoles et forestiers concerne le changement climatique.

L'évolution du climat rhônalpin de ces 30 dernières années montre un réchauffement général plus rapide que la moyenne française (au printemps et en été notamment), une augmentation de l'évapotranspiration potentielle (ETP) et un creusement du déficit climatique (différence entre précipitations et demandes de la végétation) –Cf. résultats du projet PSDR Climfourrel 1 et 2-. Cet assèchement du climat moyen de Rhône-Alpes se conjugue à une forte variabilité inter-annuelle, qui rendent d'autant plus complexes les stratégies d'adaptation des exploitations agricoles.

**La question posée est donc celle de la vulnérabilité et de l'adaptation de l'agriculture rhônalpine à ces changements dans les différentes filières de production** : évolutions, innovations, expérimentations au niveau des pratiques mises en œuvre ; conception et évaluation de systèmes d'exploitation plus adaptés, plus

souples vis-à-vis des aléas, plus sécurisés vis-à-vis des risques ; valorisation et organisation des complémentarités territoriales pour être moins vulnérable aux changements climatiques ; évolutions des filières amont et aval ; compatibilité avec les cahiers des charges des produits sous signes de qualité ; cohérence avec des objectifs d'autonomie des exploitations et de qualité des produits...

La mesure de la vulnérabilité et les évolutions proposées pour l'agriculture rhônalpine seront évaluées dans le cadre d'une **approche globale** intégrant les performances productives, économiques, sociales et environnementales des exploitations.

La question de l'**accompagnement de ces évolutions** est également posée en termes de démarche de développement (conseil, formation...), d'outils d'aide à la décision et d'interventions publiques.

Les stratégies d'atténuation de l'impact du changement climatique seront traitées dans le cadre de la valorisation des services écosystémiques par les activités agricoles et forestières (cf. supra).

### **AUTONOMIE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE (THEMATIQUE NATIONALE PSDR N°3)**

#### ➤ **31. Renforcement de l'autonomie protéique et énergétique de l'agriculture régionale**

L'enjeu de l'autonomie protéique et énergétique de l'agriculture régionale prend de plus en plus d'importance. Il se retrouve au croisement de plusieurs problématiques qui peuvent être de nature strictement économiques (augmentation des coûts des protéines achetées et de l'énergie et de son impact sur le revenu des éleveurs...) ou plus globales, comme celle de l'agro-écologie (intérêt agronomique et écologique des légumineuses et des protéagineux, développement de la part de l'herbe dans l'alimentation des herbivores, traitement des effluents d'élevage...). La vulnérabilité climatique des systèmes de production peut aussi devenir un facteur de fragilisation de l'autonomie de l'agriculture régionale (recours aux intrants pour compenser un déficit de production).

La question des adaptations et des innovations au niveau des systèmes de production agricoles est donc posée également par rapport à un objectif de renforcement de **l'autonomie protéique et énergétique des exploitations et des territoires** : analyse des potentiels régionaux, modalités de développement de nouveaux leviers d'actions et de nouveaux systèmes de production, innovations et adaptations des pratiques de production, grappes d'innovations, organisation des filières amont et aval, organisation des relations entre activités de culture et d'élevage et recherche d'optimums au niveau des exploitations et des territoires, analyse des freins et des conditions de réussite...

En matière énergétique, outre la réduction des consommations énergétiques, l'accent sera mis sur le potentiel et les modalités de développement de la **méthanisation agricole** des effluents d'élevage, des déchets et des résidus. On abordera notamment la question de la capacité des petites unités de méthanisation à répondre à un double objectif de rentabilité et de renforcement de l'autonomie énergétique des exploitations (innovations nécessaires, complémentarités à organiser au sein de l'exploitation ou au niveau territorial, leviers d'actions...).

Concernant ces trois enjeux « services écosystémiques et agro-écologie », « changement climatique » et « autonomie protéique et énergétique », des questions plus transversales concernent **la dimension collective des changements** : Comment innover dans les systèmes agricoles pour trouver une alternative à la diminution et à la spécialisation des exploitations et mieux répondre aux différents enjeux ? Comment organiser les stratégies complémentaires des exploitations pour avoir une réelle dynamique collective et économique (organisations collectives, effets d'entraînement, « intelligence collective »...) ? Comment un développement

des complémentarités entre systèmes peut-il améliorer les performances et la valeur ajoutée produite au niveau des exploitations ?

## **Axe régional 2 : Adaptations et innovations des systèmes agro-alimentaires et de la filière Bois-Forêt**

### **Le système agro-alimentaire rhônalpin. Contexte.**

Il est particulièrement diversifié que ce soit au niveau des filières de productions ou au niveau des stratégies de valorisation. Le tissu d'entreprises de transformation de la production agricole est très dense (1 300 entreprises), et très varié. Il comprend aussi bien des grands groupes mondiaux que des PME et des TPE ; 75% des entreprises emploient moins de vingt salariés. Il est un moteur de l'économie régionale : il est le cinquième secteur économique rhônalpin en nombre de salariés, et dégage un chiffre d'affaires de 8,8 milliards d'euros. Ces entreprises sont à 85% des industries alimentaires. Il est principalement constitué des industries laitières, des industries des corps gras, des industries des viandes et des boissons (source PRAD).

La transformation et la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires rhônalpins conjuguent trois grandes tendances qui peuvent se croiser et interagir :

- le renforcement de la compétitivité et de la différenciation des produits rhônalpins pour affirmer leur positionnement sur les filières longues et l'exportation ;
- le développement des marchés à forte valeur ajoutée grâce à la notoriété des signes de qualité et des produits de terroirs. Plus d'une exploitation sur trois produit sous signe de qualité. Rhône-Alpes est ainsi la première région pour le nombre de SIQO (hors signes viticoles) et le nombre d'exploitations certifiées en agriculture biologique.
- le développement des circuits de proximité pour alimenter les marchés régionaux et limitrophes (transformateurs, consommateurs, restauration hors domicile...). Avec 6 millions d'habitants rhônalpins - dont 81% vivant en ville - et 117 millions de nuitées touristiques (clientèle extrarégionale, données 2011), le bassin de consommation régional réserve de réelles opportunités de développement d'un marché de proximité pour l'agriculture rhônalpine. La diversité de l'agriculture rhônalpine est un atout certain pour répondre à cette demande régionale. Rhône-Alpes est ainsi la première région pour le nombre d'exploitations commercialisant leurs produits en circuits courts (une exploitation sur trois).

Pour autant, les marges de progrès sont nombreuses, comme l'illustre la part de produits locaux dans la restauration collective qui reste assez marginale. Une priorité régionale concerne donc le développement et le renforcement du marché local ou régional, comme débouché des productions agricoles de la région, avec la création de partenariats en amont et en aval. Les circuits courts sont une réponse possible mais ils sont souvent insuffisants pour pérenniser ce type de débouchés sur des volumes importants. D'autres alternatives sont donc à construire pour capter cette demande régionale.

### **Les thématiques de recherche**

**Dans ce contexte, les recherches porteront donc sur les adaptations et les innovations des systèmes agro-alimentaires qui contribuent à renforcer les synergies entre les dynamiques de filières, de territoires et de marchés.** La valorisation des proximités entre producteurs, transformateurs et consommateurs constitue un levier d'action important. L'enjeu posé est celui d'une **relocalisation et d'une territorialisation de l'économie agricole et alimentaire** qui permettent de renforcer la valeur ajoutée et les emplois produits sur le territoire régional.

Les évolutions des systèmes agro-alimentaires seront abordées en considérant les thématiques suivantes :

### ***AUTONOMIE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE (THEMATIQUE NATIONALE PSDR N°3)***

- **32. Développement de l’approvisionnement alimentaire des métropoles et des régions urbaines** dans une stratégie de meilleure valorisation du marché local et régional par les productions régionales et d’accroissement de la valeur ajoutée produite : analyse du bilan global des systèmes alimentaires en termes de flux, de performances, d’autonomie ; organisation de filières et de chaînes d’approvisionnement ; gouvernance alimentaire des villes et des territoires ; place de l’alimentation dans la planification territoriale et les politiques publiques locales ; développement d’agricultures et de circuits d’approvisionnement de proximité ; capacité à impliquer les entreprises agro-alimentaires ; capacité à répondre à plusieurs attendus (qualité, traçabilité, accessibilité sociale, évolution des régimes alimentaires, valeur santé, réduction de l’empreinte écologique...)

### ***INNOVATIONS AU SERVICE DES HOMMES, DES FILIERES ET DES TERRITOIRES (THEMATIQUE NATIONALE PSDR N°4)***

- **411. Développement de la compétitivité et de la durabilité du secteur agro-alimentaire** : identification de stratégies innovantes et de leviers d’action ; analyse des rapports d’intégration à la grande distribution et de leurs effets ; analyse des rapports de confrontations, d’interactions, d’hybridations entre le système agro-industriel dominant et les systèmes alimentaires dits alternatifs (proximité, origine, bio, équitable...) ; intérêt d’un benchmark entre régions, territoires, pays (performances économiques et environnementales ; ancrage régional ; capacité à exporter, à innover ; efficacité des politiques d’accompagnement...)
- **412. Développement des stratégies de co-localisation des activités de production et de transformation** : conditions nécessaires à construire pour qu’elles deviennent un moteur de compétitivité et de durabilité ; analyse des chaînes de valeur, des points de rupture, des avantages compétitifs ; quelles organisations de la proximité (facilitation des coordinations et des interactions, prise en compte des coûts énergétiques et des dynamiques d’urbanisation et de consommation...) ; quelles imbrications des fonctions de production alimentaire, énergétique et chimique (valorisation des co-produits, de la biomasse...)
- **413. Renforcement des stratégies de différenciation** pour améliorer la valeur ajoutée produite sur le territoire régional et sa répartition entre acteurs du système (terroir, conditions de production, réponses aux nouvelles attentes sociétales...)
- **421. Meilleure prise en compte de l’organisation logistique et des transports des produits agricoles et agro-alimentaires.** Réalisation de bilan complet Carbone des circuits courts et des circuits de proximité.

**Les questions posées** traversent plusieurs champs :

La connaissance des consommateurs et des marchés :

Quel dispositif pour apprécier dans le temps la perception et les attentes des consommateurs et des clients et le potentiel de marché de la consommation régionale, locale et de proximité (y compris les services), pour favoriser la segmentation de la commercialisation ?

Comment structurer et développer une offre permettant de capter la demande régionale (i) en dépassant la logique de niche, (ii) en tenant compte des profils des producteurs, (iii) en intégrant les industries agro-alimentaires et les organisations collectives présentes (coopératives et distributeurs) ? Avec quelles valeurs sous-jacentes et quelle garantie vis-à-vis des consommateurs ?

...



## Le positionnement, les stratégies et les modes d'organisation des filières :

Comment développer de nouveaux modes d'organisation des filières, en favorisant le décroisement et la mutualisation ? Quelle alliance stratégique multi acteurs pour des organisations économiques localisées, articulant filières et territoires (vertical et horizontal) et permettant le positionnement des consommateurs dans l'amont de la filière ? Quel référentiel comparatif des performances de ces nouveaux modes d'organisation, justifiant ou non l'implication des producteurs ?

Quelle évolution des stratégies économiques et du positionnement des filières existantes ? Quelles méthodes pour mobiliser les outils et données existantes, afin d'acquérir et valoriser les références sur les performances, la répartition de la valeur ajoutée et les facteurs de réussite des filières ? Comment conforter le positionnement et les performances des filières SIQO, par leur lien au terroir ou le développement de leur ancrage territorial ?

...

Ces questions peuvent également être posées dans le cadre plus général du **renouvellement des enjeux et des modalités d'intervention publique pour le développement régional et territorial (lien avec la THEMATIQUE NATIONALE PSDR N°6)**. La recherche pourra alors considérer **le développement de modèles et de systèmes alimentaires durables mieux intégrés au développement territorial**. La problématique foncière pourra ainsi être réintégrée dans le cadre de ces nouveaux systèmes agro-alimentaires durables et de la gouvernance alimentaire des villes et des territoires.

### **La filière Bois-Forêt rhônalpine. Contexte.**

La région dispose de nombreux atouts (ressource forestière abondante, dynamisme des filières Bois construction et Bois énergie...) mais souffre de plusieurs handicaps (morcellement de la propriété foncière privée, accessibilité difficile, forêt sous exploitée, problèmes de compétitivité dans la première transformation...). Ainsi, les bois rhônalpins représentent moins de 30% des approvisionnements de la seconde transformation régionale alors que Rhône-Alpes est la deuxième région forestière de France en surface.

### **Les thématiques de recherche**

Dans ce contexte, les recherches porteront donc sur **les adaptations et les innovations de la filière Bois-Forêt** en considérant notamment la **valorisation de cette bio-ressource régionale** dont le potentiel est aujourd'hui sous utilisé. Les questions concernent :

#### **INNOVATIONS AU SERVICE DES HOMMES, DES FILIERES ET DES TERRITOIRES (THEMATIQUE NATIONALE PSDR N°4)**

- **414. la valorisation locale du matériau bois régional.**
- **415. la relocalisation et la territorialisation de l'économie de cette filière dans ses différents potentiels de fourniture de bois d'œuvre (priorité régionale), de bois énergie et de bois d'industrie** : substitution des bois d'importation par des bois locaux dans une filière régionale « Construction bois » particulièrement dynamique ; structuration de filières de proximité en bois énergie ; co-localisation des activités de production et de transformation ; démarche d'autonomie énergétique de territoires ruraux ; maintien d'emplois et rôle des collectivités territoriales...
- **416. les stratégies de différenciation et de segmentation des marchés** pour accroître la valeur ajoutée produite et les performances de la filière (marques, labels, certifications, process...).

- **417. les rapports de compétition entre les différents usages** sur les ressources forestières, leurs effets sur **les services écosystémiques** rendus par la forêt, **et les modes de gestion préservant la multifonctionnalité de la ressource.**
- **418. le renforcement des liens entre recherche, formation, innovations et un tissu économique régional** marqué par la petite taille des entreprises.

#### **422. Carbone renouvelable et bioéconomie**

Enfin, dans une stratégie de diversification de l'économie agricole et forestière régionale et de **développement d'une économie verte fondée sur le carbone renouvelable, les recherches pourront considérer l'intérêt, le potentiel et les modalités du développement de la bioéconomie** pour ce qui concerne la valorisation de la biomasse, des déchets et des coproduits issus de l'agriculture, de la transformation agro-alimentaire et de la foresterie (**économie circulaire**). Les relations de complémentarité et de concurrence entre production alimentaire, énergétique et chimique (production de matériaux...) seront analysées et resituées dans le cadre du respect des services écosystémiques.

### **Axe régional 3 : Développement et innovation territoriale**

*DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, RELATIONS VILLE/CAMPAGNE ET STRATEGIES D'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES (THEMATIQUE NATIONALE PSDR N°5)*

#### **Contexte**

La Région Rhône Alpes se caractérise par une grande diversité de situations territoriales. Elle conjugue une forte emprise de la montagne (64% de la superficie régionale), un patrimoine environnemental abondant (milieux naturels et pédoclimatiques, biodiversité, paysages...) préservé et valorisé (3 Parcs naturels nationaux, 6 PNR...), des formes d'agricultures très diverses et un dynamisme économique et démographique particulièrement soutenu et attractif. Le maillage urbain est très développé avec un réseau dense d'aires métropolitaines et de villes moyennes et petites qui influencent fortement les territoires périphériques : 97% de la population régionale est localisée dans un espace sous l'influence d'un pôle urbain.

Pour autant, cette vitalité générale n'empêche pas l'existence de difficultés : des territoires inégalement attractifs, des situations de déprises économiques, des filières agricoles parfois fragilisées avec des risques de délocalisation (lait et fruits sur certains territoires), une économie forestière à renforcer, des tensions fortes sur les ressources en foncier et en eau...

#### **Les thématiques de recherche**

Face à ces difficultés, le développement des territoires rhônalpins est riche de ressources et d'opportunités qu'il faut savoir activer et valoriser. **Dans ce contexte, les questions posées à la recherche concernent la capacité des territoires à générer de l'innovation et à apporter des réponses adaptées aux spécificités territoriales avec deux thématiques clefs :**

- **51. Valorisation intégrée des ressources régionales et ancrage des activités territoriales**
- **52. Economie sociale, coopérations et innovation territoriale**

Les recherches pourront notamment s'inscrire dans les objectifs du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes 2014-2020 qui, sur ces questions, se donne pour objectifs de **préserver et de renforcer la vitalité**



**des territoires ruraux et périurbains** en facilitant la diversification, la création et le développement d'activités, de petites entreprises et d'emplois : création d'activités nouvelles valorisant les ressources territoriales et pouvant combiner activités productives et de services ; développement d'activités induites par l'agriculture et la forêt en favorisant la transformation et la valorisation des ressources locales ; relocalisation de l'économie ; soutien de la mise en place de systèmes productifs locaux, fondés sur la coopération d'acteurs aux activités complémentaires pour la production conjointe de produits ou services ; soutien du développement des réseaux de l'économie sociale et solidaire en milieu rural dans la continuité des activités de production (agricole, alimentaire, bois, énergie...) ; soutien à l'installation en agriculture qui prenne en compte la diversité des territoires (leurs ressources et leurs besoins) et favorise l'innovation technique ou sociale ; structuration de filières de production de bioénergie de proximité ; développement de démarches d'autonomie énergétique des territoires ruraux ; développement de l'économie de proximité...

Dans ces différents domaines, les formes d'organisation et de coopération entre acteurs sont stratégiques, parfois formalisées (systèmes productifs locaux, clusters, Pôles Territoriaux de Coopération Economique...) mais souvent plus informelles. La formalisation et l'activation de ces processus est un enjeu en soi. **Les recherches pourront donc s'intéresser à l'analyse des « écosystèmes régionaux / territoriaux d'innovation » et aux pratiques de coopérations innovantes** en considérant les différentes dimensions de l'innovation territoriale (techniques, sociales, économiques, environnementales et organisationnelles) et les différents partenaires de la « quadruple hélice d'innovation » (universités/centres de recherche, entreprises, secteur public et société civile/usagers/citoyens).